

# COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

## EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

---

Séance : 20 mai 2019

Présidence: M. Nicolas Blanc

Objet : PRÉAVIS 02/2019 - – DÉPASSEMENT DE CRÉDIT D'INVESTISSEMENT, PRÉAVIS N° 02/2016, RÉSEAU D'EAU DES GRANGES (RIEX) ET CHEMIN NEUF (EPESSÉS), LIAISON RIEX-EPESSÉS PAR LA ROUTE DE LA CORNICHE

---

### CONCLUSIONS

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

Vu le préavis N° 02/2019 de la Municipalité du 25 mars 2019 ;  
Où le rapport de la Commission des finances chargée de son étude ;  
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### DÉCIDE

à l'unanimité



1. d'approuver le dépassement du crédit d'investissement de CHF 36'547.21 au préavis 02/2016.

Ainsi délibéré en séance du 20 mai 2019.

Le Président

La Secrétaire

Nicolas Blanc

Catherine Fonjallaz



# COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

## EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

---

Séance : 20 mai 2019

Présidence: M. Nicolas Blanc

Objet : PRÉAVIS 03/2019 - CHEMIN DE BAUSSAN, SENTIER DES GRANDS-JARDINS,  
GRANDVAUX - ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET PLUVIALES ET RÉFECTION  
DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE

---

### CONCLUSIONS

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

Vu le préavis N° 03/2019 de la Municipalité du 15 avril 2019;  
Oùï les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées de son  
étude ;  
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### DÉCIDE

à l'unanimité

---



1. d'autoriser la Municipalité à exécuter les travaux de réalisation des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées ainsi que de la conduite d'eau potable au chemin de Baussan et au sentier des Grands Jardins à Grandvaux ;
2. d'octroyer à cet effet un crédit d'investissement de CHF 287'200.- hors taxes ;
3. de laisser la compétence à la Municipalité quant au choix du mode de financement et, en cas d'emprunt, du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4 alinéa 7 de la loi sur les communes (LC) ;
4. d'amortir l'investissement relatif à la réalisation des collecteurs de CHF 216'700.- sur une durée de 30 ans, à raison de CHF 7'300.- par année (chapitre 461), la première fois au budget 2020 ;
5. d'amortir l'investissement relatif à la réalisation de la conduite d'eau potable de CHF 70'500.- sur une durée de 30 ans, à raison de CHF 2'400.- par année (chapitre 811), la première fois au budget 2020.

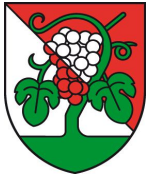
Ainsi délibéré en séance du 20 mai 2019.

Le Président

La Secrétaire

Nicolas Blanc

Catherine Fonjallaz



# COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

## EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

---

Séance : 20 mai 2019

Présidence: M. Nicolas Blanc

Objet : PRÉAVIS 04/2019 – CRÉDIT POUR L'ÉTUDE DE LA CONSTRUCTION DU BATIMENT  
REMPLAÇANT L'IMMEUBLE CONTESSE À CULLY (PLACE DE LA GARE 6)

---

### CONCLUSIONS

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

Vu le préavis N° 04/2019 de la Municipalité du 15 avril 2019 ;  
Oùï les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées de son  
étude ;

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### DÉCIDE

à l'unanimité



1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 450'000.- TTC pour l'étude de la construction du bâtiment sis place de la Gare 6 à Cully ;
2. de laisser la compétence à la Municipalité quant au choix du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4, alinéa 7 de la loi sur les Communes (LC) ;
3. d'amortir l'investissement pour l'étude de projet sur une durée de 10 ans, à raison de CHF 45'000.- par année, chapitre 420, la première fois au budget 2020.

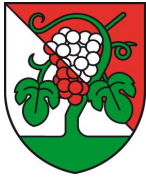
Ainsi délibéré en séance du 20 mai 2019.

Le Président

La Secrétaire

Nicolas Blanc

Catherine Fonjallaz



# COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

## EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

---

Séance : 20 mai 2019

Présidence: M. Nicolas Blanc

Objet : MOTION M. CHRISTIAN CURRAT AU NOM DE COMMISSION DE GESTION « UNE MUNICIPALITE À 5 OU 7 MEMBRES POUR LA LÉGISLATURE 2021-2026 ? »

---

### CONCLUSIONS

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

Vu la motion du 30 avril 2019 ;  
Ouï le rapport de M. Christian Currat au nom de la Commission de gestion ;  
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**prend en considération cette motion et la transmet à la Municipalité qui présentera un préavis à la première séance du Conseil communal de 2020.**

Ainsi délibéré en séance du 20 mai 2019.

Le Président

La Secrétaire

Nicolas Blanc

Catherine Fonjallaz